

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	ECAS_ncoutame
NO_DOC_EXT:	2021-013613
SOFTWARE_VERSION:	11.0.3
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	amelie.couture@pasdecalais-habitat.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S03
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: Pas-de Calais Habitat

Numéro national d'identification: 34407767200022

Adresse postale: 4, avenue des Droits de l'Homme

Ville: Arras

Code NUTS: FRE12 Pas-de-Calais

Code postal: 62000

Pays: France

Courriel: magalie.lacasia@pasdecalais-habitat.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.pasdecalais-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.pasdecalais-habitat.fr>

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <http://www.pasdecalais-habitat.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: Office Public de l'Habitat

I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Marché de fourniture d'accès aux chaînes de télévision gratuites et d'entretien des réseaux intérieurs associés

II.1.2) **Code CPV principal**

50341000 Services de réparation et d'entretien de matériel de télévision

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Marché de fourniture d'accès aux chaînes de télévision gratuites et d'entretien des réseaux intérieurs associés

II.1.5) **Valeur totale estimée**

Valeur hors TVA: 1 500 000.00 EUR

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRE12 Pas-de-Calais
- II.2.4) **Description des prestations:**
Marché de fourniture d'accès aux chaînes de télévision gratuites et d'entretien des réseaux intérieurs associés
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: Qualité de service et moyens mis en oeuvre / Pondération: 25
Critère de qualité - Nom: Evolutivité de l'offre et modes de gestion associés / Pondération: 15
Critère de qualité - Nom: Délais de mise en place du service pour les nouveaux logements / Pondération: 10
Critère de qualité - Nom: Nature et qualité des services rendus / Pondération: 10
Prix - Pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
Ce marché est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement une fois un an.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: oui
Description des options:
Des prestations complémentaires en rapport avec l'objet du marché pourront être demandées.
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions de participation**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions:
Lettre de candidature en original, datée par la personne habilitée à engager le candidat, et en cas de groupements, mentionnant les coordonnées de chacun des membres du groupement, le nom du mandataire, la répartition des prestations à exécuter entre les membres du groupement (pour les groupements conjoints) l'habilitation éventuelle du mandataire à signer la candidature (DC1 ou équivalent)
Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
Déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (en Hors Taxe) et le chiffre d'affaires (en Hors Taxe) concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ;

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destinataire public ou privé ; les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2) **Conditions liées au marché**

III.2.3) **Conditions particulières d'exécution:**

Les prix sont fermes. Une avance de 30,00% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités définies au contrat. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 16/03/2021

Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 18/03/2021

Heure locale: 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

VI.3) **Informations complémentaires:**

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités économiques et financières, capacité techniques et professionnelles et Aptitude à exercer l'activité professionnelle. Le dossier est à retirer UNIQUEMENT et OBLIGATOIREMENT sur le site www.pasdecalais-habitat.fr, espaces fournisseurs - Les offres doivent être transmises par voie électronique uniquement Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont indiqués dans le règlement de consultation. La signature électronique

est exigée, chaque document doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CADES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Conformément à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration.

Documents en lien avec le détachement des salariés étrangers

-Conformément aux articles D8222 ou D8222-7 et D8254-2 du code du travail, le titulaire du marché devra fournir, tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché

- une attestation de vigilance à la lutte contre le travail dissimulé (selon imprimé DC6) rubrique A1 et A2
- la liste nominative des salariés étrangers employés par la société et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail.

-Conformément à la loi du 10 juillet 2014 visant à lutter contre la concurrence sociale déloyale, les employeurs établis à l'étranger (titulaire ou sous-traitants), qui détachent des salariés en France, doivent fournir à Pas-de-Calais habitat, avant le début d'exécution des prestations et avant le début de chaque détachement

- une copie de la déclaration de détachement conformément aux dispositions des articles R 1263-3-1, R 1263-4-1 et R1263-6-1 du code du travail

- une copie du document désignant leur représentant en France mentionné à l'article R 1263-2-2 du code du travail.

-Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger,

-Pour un soumissionnaire établi ou domicilié à l'étranger, ce dernier doit fournir à Pas de Calais Habitat l'ensemble des documents décrits au sein de l'article D8222-7 du Code du Travail.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal Administratif de Lille

Adresse postale: 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville: Lille

Code postal: 59000

Pays: France

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Greffe du Tribunal Administratif de Lille

Adresse postale: 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville: Lille

Code postal: 59000

Pays: France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

28/01/2021